



DRFIP 45

Solidaires
Finances
Publiques



SECTION
DU
LOIRET



Madame, Monsieur,

Objet : futur projet d'implantation des sites des Services Fiscaux

Vous avez été récemment destinataire d'un courrier de M. G. Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics présentant un projet de cartographie relatif à la présence des services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sur le territoire dont vous êtes élu.es locaux.

L'ensemble des organisations syndicales de la Direction Régionale des Finances Publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret vous écrivent ce jour, pour vous alerter sur la réalité et les conséquences concrètes de ce projet sur notre territoire départemental.

Ce projet fera l'objet d'une concertation de 4 mois au plan local avec l'ensemble des élu.es, les représentants des personnels et le préfet. Nous tenons donc à vous apporter un certain nombre d'éclaircissements quant à son contenu afin que vous abordiez la phase de concertation qui s'annonce en toute connaissance de cause.

Tout d'abord, nous déplorons que ce projet vise une administration qui est la cible depuis de trop nombreuses années, de réductions des moyens sur les plans budgétaire et humain. C'est plus de 40 000 emplois qui ont été supprimés depuis 2002 au sein de la DGFIP. Au sein du département du Loiret c'est plus de 130 emplois qui ont disparus depuis 2014.

Cette réforme a pour objet d'absorber les 25.000 départs en retraite d'ici 2025. Cela engendrera, in facto, moins de moyens humains.

Ce mouvement devrait hélas s'intensifier d'ici la fin du quinquennat. Ce qui ne sera pas sans conséquences sur la cartographie qui vous a été présentée récemment. Nous l'affirmons même, cette réorganisation permettra de continuer à supprimer des emplois au sein de la DGFIP et par conséquent au sein de la DRFIP du Loiret.

A première vue ce projet peut sembler attractif avec l'affichage de multiples « points de contacts » sur une carte. En réalité, il prévoit uniquement de sacrifier une administration au coeur du fonctionnement de l'État et des collectivités locales au travers de ses diverses missions :

- gestion et contrôle des impôts nationaux et locaux avec notamment des services d'accueil pour les contribuables
- gestion et contrôle des deniers publics indispensables à une véritable démocratie, notamment au plan local.

Contrairement à ce que le gouvernement affiche, les services déconcentrés de la DGFIP vont être réduits à une portion minimaliste. Si ce plan est mis en oeuvre, le nombre d'implantations « réelles et pérennes » chutera drastiquement : à titre d'exemple, plus de la moitié des Services des Impôts des Particuliers, Services des Impôts des Entreprises seront ainsi supprimés (entre 50 et 60 %) sur l'ensemble du territoire national et le nombre de Services de Publicité Foncière sera divisé par trois.

Quant aux actuelles trésoreries, dix d'entre elles vont être supprimées dans le Loiret d'ici deux ans ! Elles seront remplacées par des services de gestion comptable, sans ouverture au public ! A ces derniers seront adjoints des conseillers comptables.

Les pouvoirs publics affichent ainsi leur volonté d'affaiblir les missions remplies à ce jour en privilégiant l'industrialisation des tâches et le tout numérique au détriment de la relation de proximité entre les élu.es que vous êtes et les comptables publics.

L'incitation voir l'obligation du recours aux agences comptables et l'intervention des acteurs privés s'annoncent comme la suite logique de ce processus. Si ces orientations ne sont pas stoppées le risque est que l'ensemble des services rendus aux collectivités par les trésoreries finisse par devenir payant et à la charge exclusive des collectivités locales.

En contrepartie de ce recul brutal et inédit de la DGFIP, le Ministre vous propose de développer, pour vos concitoyen.nes, d'autres services d'accueil qui s'exerceraient en grande partie dans le cadre des Maisons France Services (MFS), de l'accueil itinérant ou de « *points de contact* ». Ces services tels qu'ils sont envisagés ne remplaceront nullement les services de pleine compétence qui maillent notre territoire et qui sont à la disposition de nos concitoyens.

Pour les usagers, la forte réduction du nombre de services territoriaux de la DGFIP aura ainsi de lourdes conséquences. La plus importante d'entre elle sera la fin de l'exercice des missions et services rendus sur l'ensemble de notre territoire. Pour continuer à accomplir certaines démarches qui étaient réalisées par les usagers auprès des services de proximité actuels, il leur faudra dorénavant prendre un rendez-vous et se déplacer pour rejoindre des services plus éloignés.

Un accueil d'orientation ou une présence ponctuelle dans une Maison France service, un véhicule itinérant, ou bien encore une borne de visio-conférence ne remplaceront jamais un service doté de personnels disposant de compétences techniques reconnues, ouvrant régulièrement et à la disposition de l'ensemble des usagers.

En résumé, c'est bel et bien un service public « low cost » que la DGFIP vous propose de mettre en place.

Pour nos syndicats, la présentation qui accompagne cette nouvelle cartographie est une véritable tromperie et ne répond pas aux attentes exprimées ces derniers mois par la population, notamment au regard du besoin de véritables services publics de proximité.

En tant qu'élu.e, vous êtes à même de savoir qu'un territoire est attractif notamment grâce à ses infrastructures et aux services publics qu'il offre à ses habitants.

Les conséquences risquent également d'être désastreuses sur l'activité économique locale. Cette présence revisitée de la DGFIP sur notre territoire sera associée à des suppressions d'emplois lourdes, et des transferts de personnels conséquents.

En conclusion ce projet, comme beaucoup d'autres, ne répondra pas aux attentes réelles de la population et des acteurs économiques de votre territoire. Selon nous, la multiplication des « points de contacts » ne doit pas occulter la réalité ni être utilisée pour vider les territoires d'une réelle présence de la DGFIP.

Au plan local, la cartographie « géographie revisitée » se déclinera comme telle :

Ce qui va disparaître ?

- Service des Impôts des Entreprises Pithiviers
- Service des Impôts des Entreprises Orléans sud
- Service des Impôts des Entreprises Orléans Ouest ou Est
- Trésorerie de Le Malesherbois
- Trésorerie de Neuville-aux-Bois
- Trésorerie de Patay
- Trésorerie de La-Ferté-Saint-Aubin
- Trésorerie de Sully-sur-Loire
- Trésorerie de Châtillon-Coligny
- Trésorerie de Ferrières-en-Gâtinais
- Trésorerie de Beaune-la-Rolande
- Trésorerie de Courtenay
- Trésorerie de Châteauneuf-sur-Loire remplacée par un service d'appui à la paye
- Services de Publicité Foncière Gien
- Services de Publicité Foncières Montargis qui devient antenne
- la mission topographique des géomètres cédée à l'IGN
- 1 Service Fiscalité Directe Locale sur les deux 41 ou 45
- les missions foncières exercées à Gien et Montargis
- l'accueil sans rendez-vous pour les entreprises, celui des particuliers serait réduit.

Ainsi, à l'horizon 2022, les services de la DRFIP se résumeraient à :

- 2 Services des Impôts des Entreprises (Coligny, Montargis)
- 5 Services des Impôts des Particuliers (Orléans, Orléans sud, Montargis, Gien, Pithiviers)
- 1 Service de Publicité Foncière (Orléans, antenne pérenne à Montargis pour combien de temps ?)
- 1 Service Départemental Impôts Fonciers à Orléans
- 5 Services Gestion Comptable (Orléans, Pithiviers, Montargis, Gien, Meung-sur-Loire qui reprendrait la gestion de communes hors métropole de la compétence de la Trésorerie Municipale)
- 1 Service d'appui à la paye (Châteauneuf sur Loire)
- 1 trésorerie hospitalière (Orléans sud)
- 1 Service de Fiscalité Directe Locale inter départemental 41-45

Par cette interpellation, l'ensemble des organisations syndicales de la DRFIP du Loiret tenait à vous informer des dangers de cette réorganisation et reste à votre disposition pour vous rencontrer en amont de cette concertation pour échanger sur le sujet de la présence de notre administration et de ses enjeux pour le territoire dont vous avez la responsabilité.

Signataires :

Thierry BIENVENU, secrétaire régional **CFDT Finances Publiques**



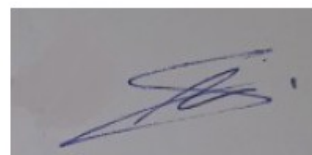
David BERNAGOUT, secrétaire départemental **Solidaires Finances Publiques**




Bruno CURTY, secrétaire départemental **FO Finances Publiques**



Stéphanie MOUNIER, secrétaire régionale **CFTC Finances Publiques**



Jany MAUFRAIS, secrétaire départementale **CGT Finances Publiques**



Pour nous contacter :

cfdt.drifip45@dgfip.finances.gouv.fr

solidairesfinancespubliques.drifip45@dgfip.finances.gouv.fr

fo.drifip45@dgfip.finances.gouv.fr

cftc.drifip45@dgfip.finances.gouv.fr

cgt.drifip45@dgfip.finances.gouv.fr